REVUE du FOLKLORE de l'AUBE

Au temps de la lampe à huile

Société des Amateurs et Animateurs de Folklore aubois
Rumilly-lés-Vaudes 10-Troyes

Août 1968 Bulletin n° 18 - trimestriel - 3 F

Contre la montre

Un de nos adhérents me demandait, ce printemps, s'il était exact que nous soyons à court d'idées.

— Les sujets vous manqueraient-ils ? me disait-on amicalement, mais avec, dans la voix, une légère intonation ironique, s'étonnant que ne soit pas encore paru notre numéro de février.

Disons tout de suite combien nous aimerions que notre Revue « tombe » ponctuellement dans les tout premiers jours des mois de février, mai, août et novembre, comme il a été prévu et expressément déclaré dans nos conventions avec les P.T.T. et la Commission paritaire des publications de presse.

Constatons aussi combien sont abondants les sujets que nous pourrions traiter. Comment pourrait-il en être autrement en un domaine aussi vaste que celui des Arts et Traditions populaires ?

Et remercions notre ami de cette impatience qu'il a ainsi manifestée et qui prouve tout l'intérêt qu'il porte à notre Revue.

Une telle question nous fait surtout sentir combien nous avons tort de ne point, suffisamment et plus régulièrement, tenir nos lecteurs au courant de nos difficultés, de nos soucis et de nos efforts. Expliquons nous donc sur ces « retards » dans la parution de la Revue, dont nous prions encore nos adhérents et abonnés de bien vouloir nous excuser.

En traitant, dans chacun de nos bulletins, d'un thème unique, nous pensons mieux répondre à l'intérêt de nos lecteurs. Pour ce faire, nous puisons dans nos tablettes, et chaque idée d'un titre correspond à un dossier qui comprend une liasse de documents et des références. La première de nos tâches consiste donc à choisir, en fonction des quatre numéros à publier chaque année et, sachant que cette collection annuelle doit, pour satisfaire l'ensemble des lecteurs être aussi variée que possible, il nous faut ouvrir six à huit de ces dossiers. Jusque là, rien que de très facile : nos archives, nos collections sont suffisamment riches. Mais il faut que ces dossiers parviennent à l'âge adulte : rédigés, illustrés, corrigés, mis en pages, prêts à être transmis à l'imprimeur. Et c'est à ce stade, hélas, que se situe le drame : un document à rechercher, à vérifier, des photos nouvelles à prendre, des croquis à redessiner sous un angle nouveau, tous les petits détails qui peuvent apparaître infimes en cette affaire, mais qui font que, pour un seul numéro, des jours et des mois, des heures et des nuits, sont souvent nécessaires à la mise au point de la copie de notre bulletin.

Viennent ensuite les problèmes de réalisation et de correction. Et si nous devons rendre hommage à notre imprimeur, nous le ferons en évoquant nos arrivées matinales au laboratoire photo, nos discussions amicales avec les responsables, nos incursions dans le dédale des machines, en pensant à ces hommes dans les mains desquels passe notre copie, que nous ne connaissons pas tous, mais que nous pressons toujours, à qui nous réclamons sans cesse, qui nous comprennent et nous aident, et grâce auxquels notre Revue est une revue de qualité.

Pour que notre bulletin sorte, irréprochable, pour que chaque numéro soit le plus complet possible, afin que nos lecteurs soient satisfaits, nous courons le risque de les faire attendre un peu. Nous sommes persuadés que le jeu en vaut... la chandelle.

J. DAUNAY

Ce bulletin a été rédigé et mis en page par G. Roy. Photos de J. Daunay.

Leucerottes

L'éclairage domestique produit par une flamme due à la combustion d'un liquide huileux, était connu de la Grèce antique. Les Romains utilisaient également ce procédé. Au Moyen-Age et jusqu'au XIXe siècle nos aïeux continuèrent de s'éclairer ainsi.

LA LEUCEROTTE

Malgré une telle pérennité, le procédé ne subit pratiquement aucune évolution. Il suffit pour s'en persuader de comparer une lampe romaine en terre ou en bronze à notre leucerotte. *L'huile est contenue dans une partie en forme de coupelle, prolongée par un ou plusieurs becs recevant une petite mèche destinée à retenir la flamme.*

Seul progrès apparent : la petite « tour » qui surmonte la coupelle et permet de suspendre la leucerotte *à un croc (ou à une crémaillère) et le* leuceron, *petit récipient mobile qui recueille les « gouttes d'huile » et évite ainsi les taches intempestives.*

La leucerotte et son leuceron sont en métal fondu (laiton). (Nous avons eu l'occasion d'en voir en fer forgé, mais jamais « in situ », nous ne les considèrerons donc pas — sauf confirmation évidente — pour notre région).

Notons enfin que le terme dialectal Leucerotte *et son diminutif masculin* Leuceron, *(le masculin devant être* leucerot), *nous vient directement du latin* lucerna, *lanterne de* luceo, *luire.*

Cet appareil d'éclairage, de par sa conception comporte un défaut majeur : le moindre balancement provoque le débordement du liquide. Il faut donc que ce système reste en « poste fixe ».

LA LAMPE A COQ

Connu également sous le nom de Lampe lentille, *cet appareil est conçu, selon le même principe que la leucerotte mais nettement amélioré. Le récipient à huile est une lentille creuse en fonte. La partie supérieure est percée de trois orifices : au centre un trou servant au remplissage. Ce trou se ferme par un volet mobile dont la « poignée » zoomorphe en laiton symbolise un coq, (d'où le nom de la lampe). Pourquoi un coq ? peut-être parce que cet oiseau, en chantant, « fait lever le soleil » et, par là, fait naître la lumière...*

Le second trou, plus près du bord de la lentille est surmonté d'un petit tube de fer : c'est l'orifice d'arrivée (ou de sortie) de l'air.

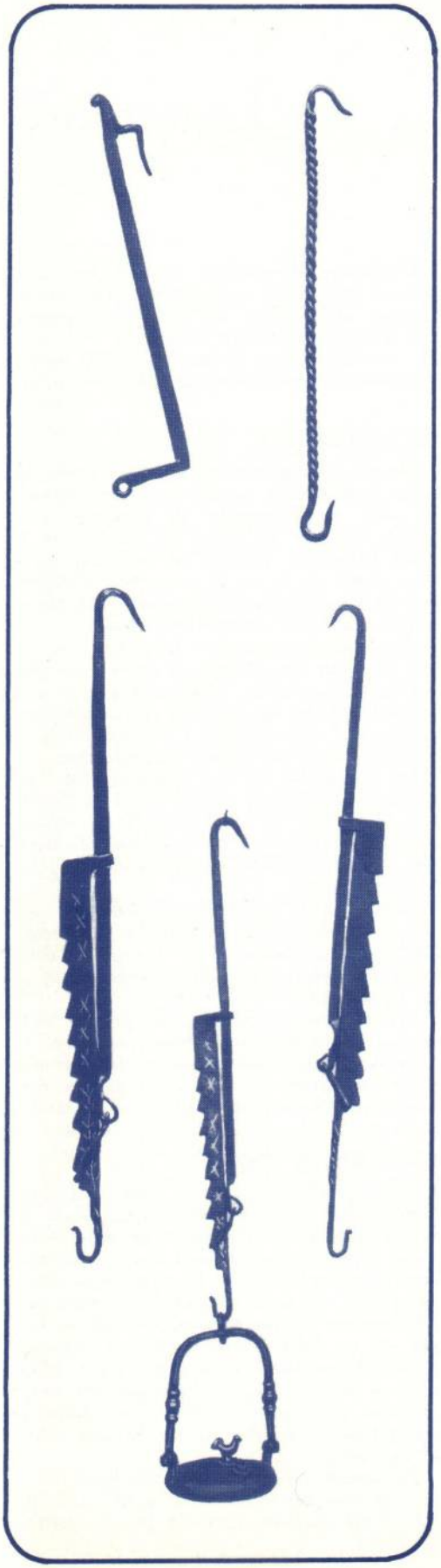

Enfin le troisième, près du bord et également surmonté d'un tube (mais de gros diamètre), sert proprement à l'éclairage.

A cette lentille de fonte est adapté un étrier de fer formant poignée et s'articulant de sorte que la lampe reste toujours en position horizontale. Au milieu de cet étrier, un trou taraudé permet d'adapter soit un anneau de suspension, soit une hampe porte-flambeau.

Ce dispositif combiné de la lentille et de l'étrier permet ainsi d'obtenir un appareil d'éclairage mobile nettement supérieur à la leucerotte.

LES SUSPENSIONS

Les lampes à huile en « poste fixe » telles que les leucerottes *ou les* lampes-à-coq *devaient être suspendues. Le procédé le plus simple consistait évidemment en une broche de fer plantée dans un mur, à laquelle on suspendait la lampe.*

Pour des fixations non permanentes, on usait d'un croc de fer qui pouvait éventuellement être posé en équilibre sur un rebord ou bien accroché lui-même à un clou.

Un autre procédé, plus souple, le crémaillon, *permettait de régler la hauteur de l'éclairage. Ces* crémaillons (*ou* cramaillots) *sont le plus fréquemment en fer forgé quelquefois ouvré, très rarement en laiton.*

Ph. 1-2-3-4-5-6-7 : Collection G. Roy

Lampes à huile

LAMPE D'ETAIN

Ce modèle en forme de « diabolo » est encore assez fréquent dans notre région. Entièrement en étain, c'est un cylindre restreint en son milieu, le fond est un disque d'étain rapporté et soudé dans l'étranglement. Le dessus est également rapporté et en étain, il est percé de trois trous, selon un diamètre. Celui du centre, plus gros, sert au remplissage, les deux autres sont équipés d'une languette de fer de section concave dans laquelle se posait la mèche éclairante.

Cette lampe peut être prise à la main pour être transportée et sa faible hauteur devait permettre de la poser sans risque de renversement.

LAMPE A BOUGEOIR

Le principe de la partie éclairante de cette lampe est identique à celui qui vient d'être décrit pour la lampe d'étain à forme « diabolo ». Ce qui caractérise cette coupe d'étain c'est qu'elle peut être considérée comme apode. En effet, le tube d'étain qui la prolonge ne permet pas de la poser mais de l'introduire dans l'orifice d'un bougeoir au lieu et place de la chandelle.

Tres connu également dans nos régions, nous pensons que ce système d'éclairage à l'huile était destiné à remplacer les chandelles de suif pendant la période de l'année où elles étaient presque inutilisables, c'est-à-dire durant les fortes chaleurs.

LAMPES A PIED

Les lampes d'étain à pied sont riches de formes. Nous en connaissons de nombreuses, toutes très belles et il sera intéressant sans doute un jour d'en présenter un ensemble.

Le modèle que nous avons retenu pour aujourd'hui est pourrait-on dire « perfectionné ».

La coupe éclairante, identique à celles que nous avons décrites est articulée sur un étrier lequel est pris sur un pied en forme de bougeoir. La base du pied en « soucoupe » permet de recueillir les éventuelles fuites d'huile.

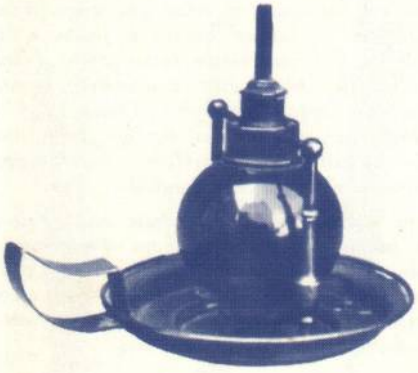

LAMPE A POMPE

Au milieu du XVIIIe siècle un progrès important est réalisé avec la construction des lampes à pompe. Dans ce procédé l'huile est projetée de bas en haut par un système à ressort. Au XIXe siècle elles sont connues sous le nom de lampes Carcel *et de* lampes-à-modérateur. *Selon les chroniques de l'époque « elles sont sans contredit les meilleures ; l'huile arrive avec une régularité parfaite ; elles donnent une lumière égale et éclatante. » Toutefois, leur prix est très élevé et c'est sans doute la raison pour laquelle on en trouve très peu dans nos régions.*

LAMPES A BEC

Un autre progrès intéressant réside dans la création d'un bec dans lequel la mèche coulisse. La manœuvre étant effectuée par une petite roue dentée que l'on commande manuellement par un bouton moleté. Ce type de lampe se trouve fréquemment dans nos régions. Il reprit même du service, avec la lampe à pétrole, durant la dernière guerre — celle de 39 —

ENTRETIEN

Un traité « d'économie domestique » édité par Martelet à Troyes à la fin du siècle dernier conseille aux ménagères de « vider entièrement la lampe puis laver l'intérieur... avec une solution presque bouillante de 30 grammes de potasse par litre d'eau » ou bien « Une fois par mois, mettre sur le feu une casserole contenant 1/2 litre d'eau et une noix de cristal de soude. On y met les lampes renversées (après les avoir vidées) de façon à faire tremper leur bec ; après 5 minutes d'ébullition on les retire, on les rince à l'eau fraîche. »

LES HUILES

Toutes les huiles végétales peuvent être utilisées comme huile-à-brûler, huiles de chènevis, de colza, de navette, etc., la meilleure étant l'huile de colza épurée. L'huile de chènevis donne une lumière plus rougeâtre et fait charbonner la mèche. Ces huiles étaient conservées dans des jarres de terre, notamment dans des poteries de Villadin. Ces jarres étaient bouchées avec une poupée *de chiffon imprégnée d'huile, pour éviter le « rancissement » à l'air puis mises en cave. Ce procédé de conservation à l'abri de l'air et de la lumière et au frais interdisait à l'huile de s'épaissir et lui gardait ses qualités « lampantes ».*

En 1890 *G. Belèze dans son dictionnaire de Vie pratique conseillait ainsi ses lecteurs :*

« Il ne faut pas faire d'avance de trop grandes provisions d'huiles-à-brûler, à moins qu'un renchérisement considérable de ce produit ne paraisse imminent »... Déjà !

Ph. 1-2 : Coll. G. Roy — 3 : Coll. Mlle Diard, Chappes — 4 : Coll. G. Roy — 5-6 : Coll. Mme Pernot, Troyes — 7 : Coll. G. Roy.

Chandelles

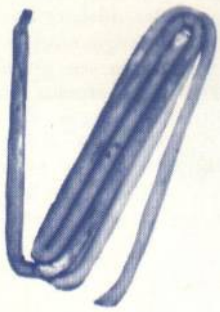

La chandelle consiste en une mèche englobée dans un cylindre de suif. L'invention de cet article serait due aux Celtes qui utilisaient la graisse de leurs bêtes. Ce qui est certain c'est que la chandelle était connue au Moyen-Age.

Une bonne chandelle devait être bien moulée, blanche et ferme et devait résonner lorsqu'on la frappait. Malgré cela la lumière qu'elle donnait était vacillante et rougeâtre ; de plus le suif en brûlant dégageait beaucoup de fumée chargée en « noir » et une odeur caractéristique assez désagréable.

Dans le commerce chandelier, on reconnaissait les chandelles dites des 5, des 6, et des 8. Cette numérotation correspondait au nombre de chandelles contenues dans une livre les paquets étant faits de cinq livres (soit approximativement 2,500 kg).

En 1890, le paquet de chandelles des 6 valait de 3 à 3,75 F en qualité ordinaire et de 4,50 à 5 F en qualité supérieure dite « économique ».

Pendant les chaleurs ces chandelles « coulaient » et se perdaient ; on revenait alors à l'éclairage à l'huile.

Autre défaut de la chandelle, le suif brûlant plus rapidement que la mèche celle-ci finissait par charbonner et il fallait la moucher, c'est-à-dire faire sauter la partie carbonisée.

LA QUEUE-DE-RAT

C'est une chandelle très longue, repliée sur elle-même en « accordéon ». Tenue directement dans la main elle permettait tout juste de se diriger pour aller allumer les chandelles disposées dans les autres pièces. Elle était fréquemment utilisée pour se rendre à la cave.

On achetait les queue-de-rat, ainsi que toutes les chandelles, au chandelier dans le courant du mois de mars. La provision était placée dans une boîte de bois à couvercle et rangée sur un muret de la cave où elle finissait de se faire, c'est-à-dire de durcir.

LES BOUGIES

Les « vraies » bougies étaient confectionnées en cire. L'odeur qu'elles dégageaient en brûlant était, paraît-il, fort agréable mais leur intensité lumineuse était assez faible et de plus elles coûtaient déjà fort cher. Le nom de bougie donné à ces chandelles de cire vient du nom de la ville qui fournissait la cire : Bougie.

Mais les bougies furent également coulées en d'autre matériaux. Il y eut la bougie diaphane *faite à partir du blanc de baleine, la bougie parafine, enfin la bougie stéarique qui est encore utilisée. Cette bougie est coulée à partir de suif traité à l'acide sulfurique ce qui donne la stéarine, matière blanche, dure et cassante. Les meilleures bougies étaient les plus cassantes. En* 1890 *elles valaient de* 2,10 *F à* 2,80 *F les deux livres. C'était évidemment plus cher que la chandelle la meilleure mais elles présentaient le double avantage de donner une lumière plus blanche et de n'être pas tributaires du mouchage.*

LES MOUCHETTES

La mouchette est une sorte de ciseaux dont l'une des branches est munie d'une coupelle recevant les déchets de mèche. Ces mouchettes étaient fréquemment disposées à portée de la main dans un porte-mouchettes. Ces deux instruments étaient toujours plus ou moins richement gravés. On trouve des mouchettes en laiton, en acier parfois en bi-métal, fer et laiton. Les porte-mouchettes étaient en bois décoré, en laiton, en fer, et également en « carton bouilli », peint et orné.

Ph. 1 : Coll. G. Roy — 2-3-4-5 : Coll. Mlle Diard, Chappes.

Martinets

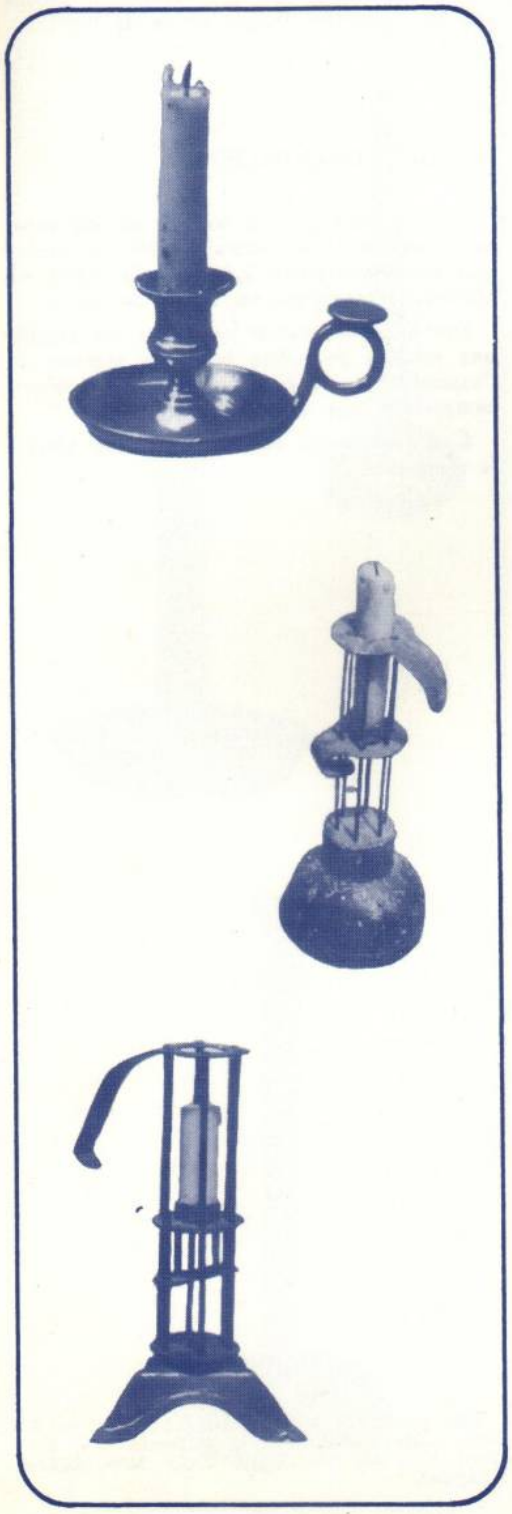

Le martinet est un chandelier ayant un manche pour le transporter. Dans nos régions deux formes sont connues sous cette acception : le martinet de chambre et le martinet de cave.

LE MARTINET DE CHAMBRE

C'est le type connu dans toute la France. Sur une cuvette de laiton ou de cuivre rouge se visse une « bobêche » ou porte-chandelle de même métal. Sur le rebord de cette cuvette, un anneau muni d'une plaquette est soudé. Ce martinet n'a pas de piston pour remonter la chandelle, la bobêche courte permet à cette dernière de brûler « jusqu'au bout ».

LE MARTINET DE CAVE

Beaucoup plus rustique que le précédent, et vraisemblablement de conception plus ancienne, ce martinet de cave est fréquent dans tout le pays vigneron.

Sur un socle de bois, généralement de chêne, sont piquées six tringlettes de fer. A la partie supérieure, ces tringlettes sont rivées sur un anneau plat, en fer, prolongé d'un queue cintrée vers le bas. Entre ces deux éléments, une douille, rivée sur un disque coulissant à force sur les tringlettes, porte la chandelle.

Ce système apparemment compliqué avait sa raison d'être. En effet dans les caves, il n'y avait pas de lieu précis pour poser la chandelle, il variait en fonction des besoins ; et il arrivait fréquemment que le chandelier tombe. Avec ce martinet, la chute limitait les risques de casse puisque la chandelle était emprisonnée dans une sorte de petite cage. De plus le pied étant assez lourd — l'un de ces martinets avait même un pied de fonte — l'ensemble formait un peu « culbuto » et ne se déséquilibrait pas facilement.

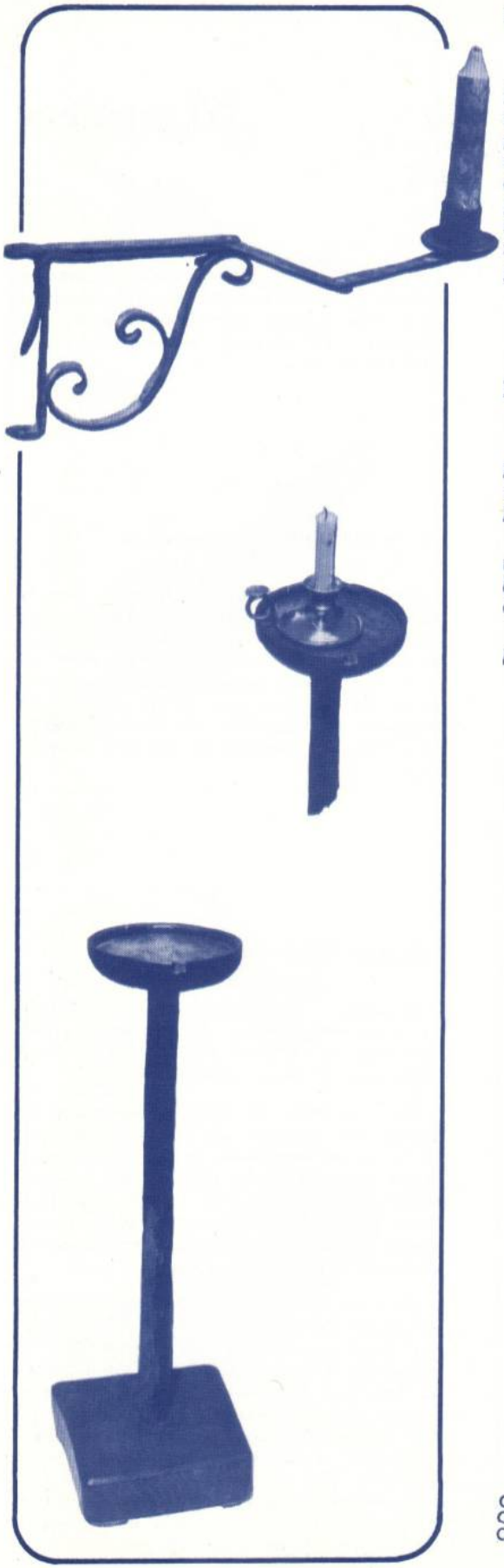

LE CHANDELIER DE CAVISTE

Ce type de chandelier était « à point fixe » ou, à tout le moins, ne se déplaçait que rarement. C'est une console de fer équipée (ou non) d'un bras repliable, à l'extrémité de laquelle est une douille porte-chandelle. Cette console coulisse sur une tige de fer qui peut être ancrée dans un mur ou rivée sur un trépied de fer. La hauteur de réglage est tenue par une languette découpée ou rapportée, faisant office de frein.

LE PORTE-CHANDELIER

Il semblerait que ce meuble ait été assez peu fréquent dans notre région. A moins que son inutilisation lui ait valu d'être rapidement transformé en « bois de feu ».

Sur un socle massif en chêne est ajustée une colonne de même bois. Au sommet de l'ensemble, on a fixé un plateau à rebord comportant une entaille (?).

C'est sur cette sellette que l'on plaçait le chandelier.

Ph. 1 : Coll. Mlle Diard, Chappes — 2 : Coll. Jean Chaussin, Landreville — 3-4 : Coll. G. Roy — 5-6 : Coll. Mlle Diard. Chappes.

Chandeliers

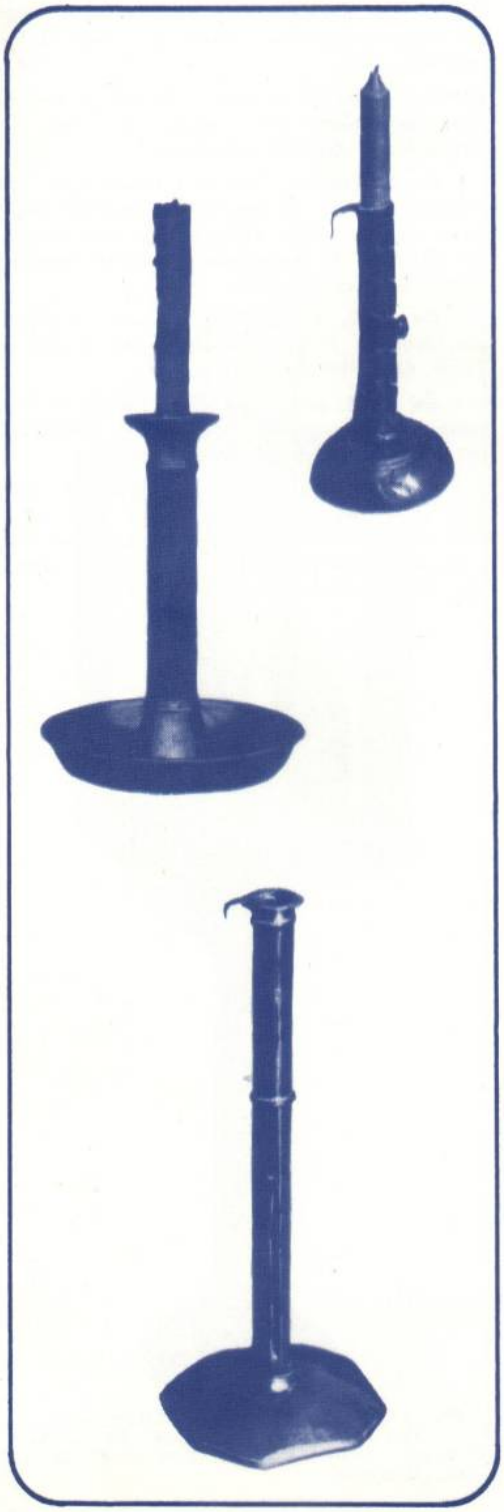

Nous avons aujourd'hui, vu le caractère suranné de ces objets, tendance à confondre diverses appellations telles chandelier, bougeoir, candélabre, flambeaux.

A l'origine le flambeau (*du lat.* flamma) *désignait une torche de cire ; par extension il devint synonyme de chandelle puis, les flambeaux désignèrent les chandeliers.*

Le chandelier (*du latin* candelabrum) *était l'ustensile destiné à recevoir une chandelle.*

Le candélabre, *doublet savant de* chandelier *était un porte-chandelle à plusieurs branches.*

Le bougeoir, *évidemment destiné à recevoir la bougie, désigna rapidement le petit chandelier à manche ou martinet.*

CHANDELIERS RUSTIQUES :

La plupart des chandeliers comportent un système à piston destiné à remonter la chandelle au fur et à mesure de sa consommation. Ce piston est généralement constitué d'un cylindre de bronze ou de bois coulissant à force dans le corps du chandelier et manœuvré de l'extérieur par un bouton passant dans une lumière axiale.

Nous avons eu l'occasion de voir un modèle où le piston manœuvre dans un cylindre spiralé, le mouvement d'ascension se faisant en tournant de droite à gauche. Il semble que ce procédé soit peu courant.

Si de nos jours les fabricants de chandelles (les chandeliers) ont créé des bougies « qui ne coulent pas », il n'en était pas de même autrefois. Les bougeoirs et chandeliers se terminaient donc généralement par une partie évasée vers le haut et destinée à recevoir les « larmes » *de la bougie. Il existait également des chandeliers ayant, en plus, un pied en forme de soucoupe. Cette précaution supplémentaire limitait encore les risques de débordement et délivrait la ménagère de toute sujétion.*

Au cours des temps, chandeliers et flambeaux suivirent la mode au même titre que le mobilier. Il n'entre pas dans notre rôle d'étudier tous les styles aussi nous contenterons-nous de présenter quelques documents. Ceux-ci suffiront amplement à prouver que tous les styles, tous les modèles furent connus et adoptés dans notre région selon les moyens financiers de l'acheteur.

Un modèle cependant mérite une mention à part, c'est une lampe-bougeoir remarquable de conception.

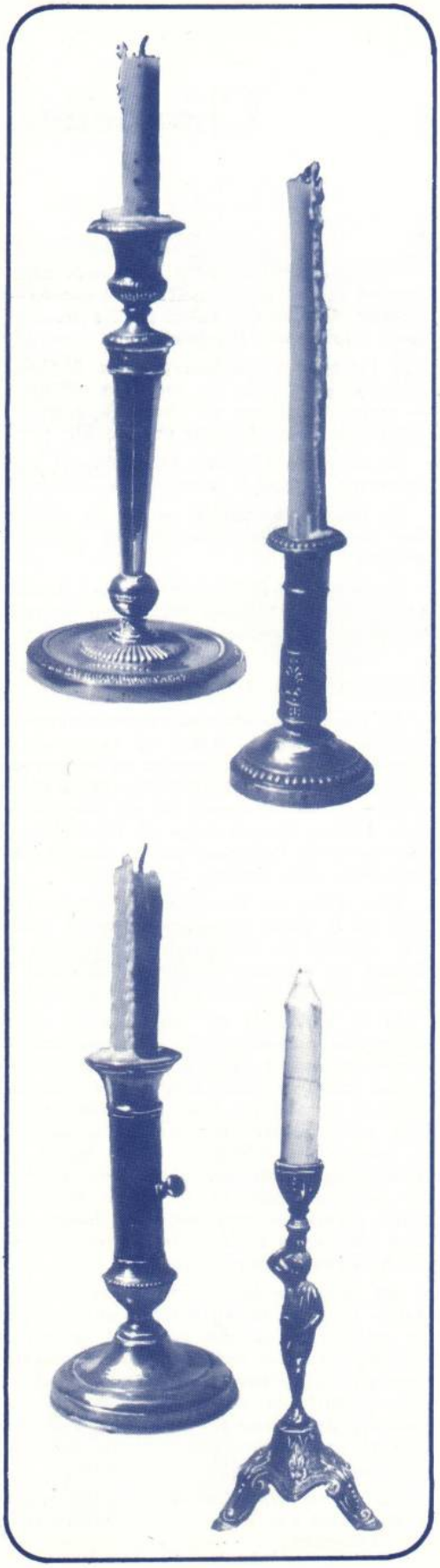

Un ballon de verre entoure la chandelle et, en concentrant la lumière, donne un meilleur éclairage. Pour attiser la combustion et aviver la flamme, un manchon perforé entoure le pied de ce globe.

L'ECLAIRAGE AUX CHANDELLES

A titre documentaire, nous avons relevé dans l'« Encyclopédie des Arts industriels » de Lamy (1891), la puissance d'éclairage obtenue par les chandelles. Si nous avons usé de cet exemple c'est que nous n'avons pu trouver de telles statistiques dans notre région.

Voici donc, à ce titre, l'éclairage réalisé dans la Galerie des Glaces du Palais de Versailles à diverses occasions :

« Le 25 février 1745, à l'occasion du bal masqué donné à propos du mariage du Dauphin, la salle était éclairée par une rangée de lustres et d'appliques portant environ 1.800 bougies de cire.

« En 1873, à l'occasion d'un dîner offert au Shah de Perse, l'éclairage est produit à l'aide de 4.000 bougies de cire.

« En 1878, pour une fête réalisée à l'occasion de l'Exposition Universelle, l'éclairage est produit par 8.000 bougies environ ».

Il s'agit, bien entendu, de chiffres donnés en « bougies de cire » et non selon l'ancienne mesure d'intensité lumineuse dite « bougie-décimale (bd) » qui était le dixième de la valeur Carcel.

Ph. 1 : Coll. Mlle Diard, Chappes — 2 : Coll. G. Roy — 3-4-5 : Coll. Mlle Diard, Chappes — 6-7 : Coll. G. Roy — 8 : M. Lafille, Chappes.

Lanternes

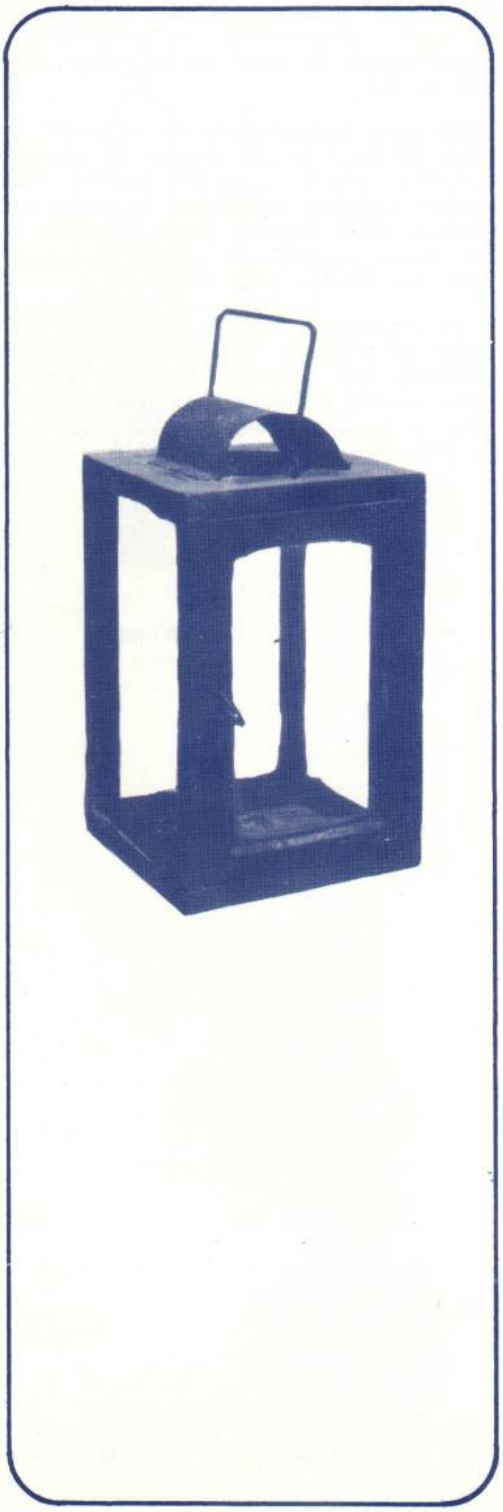

Si les chandeliers étaient suffisants pour l'éclairage des habitations, l'usage de la bougie était restreint à l'extérieur. La flamme étant très faible, le moindre souffle pouvait l'éteindre. Pendant très longtemps les voyageurs utilisèrent la torche ou le brandon dont le feu plus vif supportait le vent, mais ce mode d'éclairage était mal pratique, encombrant et le risque d'incendie n'était pas négligeable. La lanterne à bougie devait remédier à ces inconvénients.

LES FALOTS

Ce sont des lanternes construites en bois ; le sommet ouvert et recouvert d'un protecteur en tôle fait office de cheminée, et empêche la chandelle de brûler sa lanterne. Les quatre faces sont garnies de « carreaux » de verre, l'une de ces faces est un portillon par où l'on accède au porte-bougie.

Ces falots se portaient à la main.

LES LANTERNES D'ECURIES

Cette appellation recouvre plusieurs types de lanternes rustiques qui avaient leur place, non seulement dans les écuries mais presque partout dans la ferme.

Elles sont en tôle de forme parallélépipède ou cylindrique. Selon les cas elles éclairent sur trois ou quatre côtés. Certaines possèdent des verres globuleux. La majorité de ces lanternes peuvent être suspendues et tenues à la main ; quelques-unes ont un dispositif permettant de les porter au bout d'une perche de bois.

Les vitres sont protégées des chocs par de petits barreaux de fer disposés de diverses manières, parfois purement fonctionnelles, parfois également artistiques. La partie supérieure de la lanterne forme cheminée et des évents accélèrent le « tirage » donnant ainsi une lumière plus vive.

De ce principe naîtront plus tard les lanternes de véhicules ainsi que les lanternes publiques qui évolueront lentement d'abord puis, suivant la cadence de notre civilisation, se transformeront et se multiplieront pour venir jusqu'à nous.

Ph. 1 : Coll. M. Jay, Villeneuve-au-Chemin — 2 : Coll. G. Roy — 3 : Coll. Mlle Diard, Chappes.

L'huile de schiste

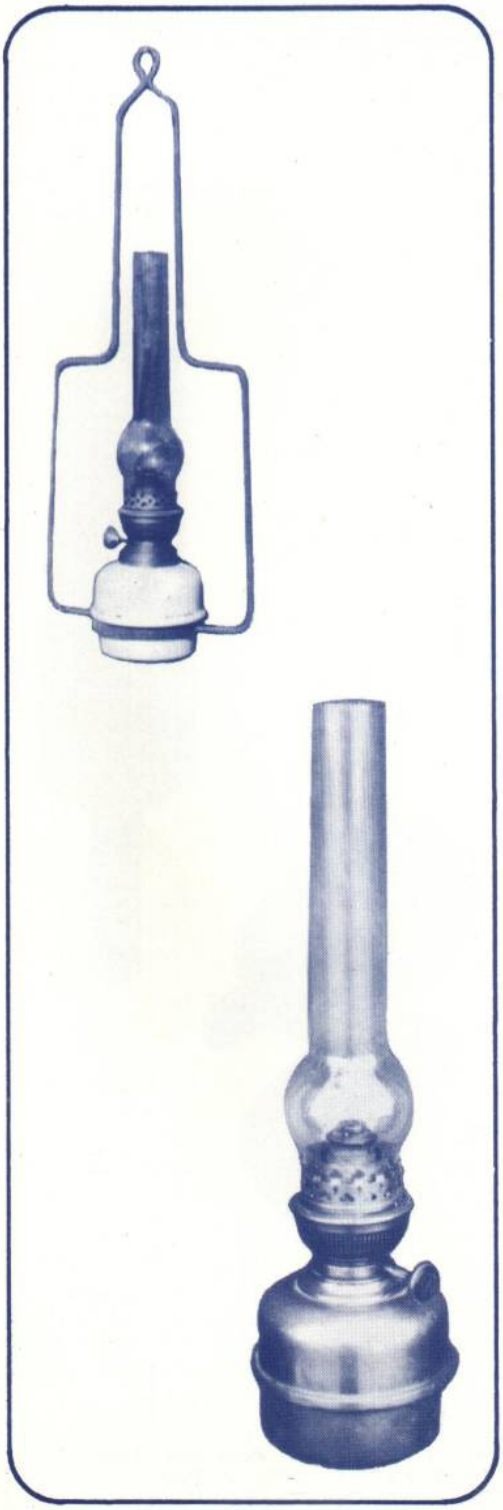

« Cette huile claire, limpide, et qui peut être brûlée directement, c'est-à-dire sans mèche, donne une lumière très blanche et très vive ». Cette huile de schiste est le pétrole, (*du latin* petroleum, *huile de pierre*), *extrait par Drake aux Etats-Unis, en* 1858.

Si cette présentation paraît de prime abord intéressante pour l'éclairage domestique en 1890, *elle s'assortit cependant de la part du chroniqueur, d'une certaine réserve : « ce mode d'éclairage donne une odeur empyreumatique fort désagréable. » D'autre part il y a lieu de n'utiliser ce pétrole que dans des lampes fixes « qui ne sont point sujettes à se renverser, autrement elles s'enflamment rapidement et pourraient donner lieu à de redoutables incendies ».*

A la suite de ces remarques, l'auteur signale que « des ordonnances sévères règlementent la vente des huiles de schistes : les liquides doivent être transportés dans des récipients en tôle d'une capacité maximum *de* 60 *litres... la livraison est interdite à la lumière... les burettes doivent porter la mention : essence inflammable... etc. »*

LES LAMPES A PETROLE

Avec l'industrie du pétrole « lampant » et ses dérivés nous entrons dans une ère nouvelle. La civilisation régionale, le folklore, va rapidement céder le pas à une civilisation nationale — un autre folklore — *dont les traditions et les croyances vont se modifier. Il nous est difficle d'analyser ce nouveau mode de vie puisqu'il est nôtre. Laissons donc ce soin à ceux qui vivront la civilisation européenne et, pour l'heure, contentons-nous de voir et de décrire.*

Ph. 1 : Coll. Mme Rousselot, Rumilly-lès-Vaudes — 2-3-4 : Coll. G. Roy.

Les gaz

L'ACETYLENE

La découverte de l'acétylène (C2H2) *qui est un hydrocarbure gazeux produit par l'action de l'eau* (H2O) *sur le carbure de calcium* (CaC2) *nous fait pénétrer dans le domaine de la chimie industrielle.*

La lumière produite par l'acétylène est blanche et très éclairante, mais la flamme produite dégage une odeur nauséabonde et le gaz très dangereux est détonant.

Ce mode d'éclairage fut relativement peu utilisé dans les intérieurs, en raison de ces défauts. Il servit principalement pour les premiers véhicules et pour les chantiers de plein air.

Nous avons photographié, à titre de curiosité une torche à acétylène à l'usage des sapeurs-pompiers, fabriquée par la société Bucumus.

Ph. 1-2-3 : Coll. M. Somny, Gyé-sur-Seine.

L'ECLAIRAGE AU GAZ

Nous avons eu l'occasion de connaître une étude d'économie domestique faite pour Paris et donnant les prix comparatifs des divers types d'éclairage en janvier 1882. Nous avons pensé que cela pourrait intéresser nos lecteurs, car les prix alors pratiqués se situaient à quelques centimes près dans les mêmes rapports dans notre région.

« En prenant comme termes de comparaisons les prix actuels à Paris,

1 *kilogr. d'huile coûte*	1,70 F
1,393 *m de gaz donnant la même quantité de lumière, coûte*	0,42 F
1 *kilogr. de chandelle, coûte*	1,60 F
1,333 *m de gaz donnant la même quantité de lumière, coûte*	0,40 F
1 *kilogr. de bougie, coûte*	2,80 F
1,785 *m de gaz donnant la même quantité de lumière, coûte*	0,53 F

« D'où il résulte que la quantité de lumière de gaz qui coûterait 1 F équivaut à une dépense :

En huile, de	4,05 F
En chandelle, de	4,00 F
En bougie, de	5,28 F

« A Paris le gaz est livré au compteur au prix de 30 C. le mètre-cube, ce qui porte la dépense à 7 F par bec au maximum par mois. Les frais d'établissement pour le branchement des tuyaux extérieurs, la pose des appareils d'éclairage, par la Compagnie Parisienne d'Eclairage par le Gaz, varie, en location de 1 à 3 F par mois. Elle fournit aussi des compteurs en location, au prix mensuel de :

1,25 F	pour 3 becs
1,50 F	pour 5 becs
1,75 F	pour 10 becs
2,25 F	pour 20 becs
2,75 F	pour 30 becs
3,50 F	pour 50 becs

LE GAZ

Sous ce terme générique on comprend les gaz naturels *connus de l'Antiquité et* le gaz *produit par les usines-à-gaz, découvert par le Champenois Lebon en* 1799 *mais, mis au point en Angleterre. A noter que ce gaz ne fut à ses débuts qu'un sous-produit négligé de la fabrication des goudrons.*

Courrier

QUESTIONNAIRES

De nombreux lecteurs ont retourné, remplis avec un soin dont nous leur sommes reconnaissant, à la S.a.a.f.a, les questionnaires joints à notre numéro 17.

Que ceux de nos amis aubois qui ne l'ont pas fait mais qui en ont eu l'intention — toute réponse même négative nous est utile — nous retournent les feuilles (une jaune et une bleue), jointes à notre dernier bulletin.

Une note, dans l'un de nos prochains *courriers*, fera très succintement le point des réponses reçues.

PARTICIPEZ ACTIVEMENT A LA VIE DE VOTRE ASSOCIATION

De nouveaux questionnaires seront joints, — pour les lecteurs aubois et pour tous les autres qui nous en feront expressément la demande, — aussi régulièrement que possible à la Revue.

1) Acceptez d'y répondre, même si la réponse est négative ou incomplète.

2) Ou soyez assez aimables de le transmettre à une autre personne qui voudra bien se charger de le remplir.

Adresser les réponses, par l'intermédiaire de la mairie ou de l'école (en franchise) à : Monsieur l'Inspecteur de la Jeunesse et des Sports, Ancien Evêché, Troyes,
ou bien directement à la S.a.af.a. - 10 - Rumilly-lès-Vaudes. Merci.

DOCUMENTS

Monsieur Daniel Petitjean, l'industriel bien connu, a bien voulu permettre à notre collaborateur Gilbert Roy, l'accès de sa collection personnelle de luminaires et lui donner l'autorisation d'y puiser les documents qu'il jugerait utiles à notre association. Nous le remercions vivement de sa compréhension et de son amabilité qui nous permettront très probablement l'édition d'un numéro spécial.

MUSEE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ET DE LA RUE

Ce musée est d'ores et déjà créé, sous l'impulsion et la direction de Monsieur Daniel Petitjean. Il rassemble déjà un nombre important de pièces extrêmement intéressantes. Néanmoins, si certains de nos amis avaient connaissance de quelque matériel ayant appartenu à l'éclairage public ou de la rue, ils nous obligeraient en en faisant part à la S.a.a.f.a. qui transmettrait. Merci

ECHANGES DE PUBLICATIONS

Nous avons reçu :

Archeocivilisation : Antiquités nationales et internationales. Centre d'études pré et protohistoriques de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes. Sorbonne. M. Varagnac.
Bulletin folklorique d'Ile-de-France : M. Lécotté.
Evocations : Bulletin du Groupe d'Etudes Historiques et Géographiques du Bas-Dauphiné.
Folklore Vivant : M. P. Goron. Union nationale des Groupes folkloriques pour la culture populaire.
Pays de Bourgogne : Dijon.
Société des Antiquaires de Picardie.
Folklore : Carcassonne.
Bulletin de la Société d'Etudes folkloriques du Centre-Ouest.
Lemouzi : Tulle. Revue félibréenne et régionaliste du Haut et Bas Limousin, de la Haute et Basse Marche, du Pays de Combraille, du Nontronnais et du Confolentais.
Etudes régionales : Bulletin de la Société d'Ethnographie du Limousin, de la Marche et des régions voisines. Limoges.

TOUTES Les Adhésions

TOUS les Abonnements

se terminent avec ce bulletin

Pour recevoir les numéros : 19 (novembre 1968), 20 (février 1969), 21 (mai 1969) et 22 août 1969), vous devez *renouveler :*

— votre ADHESION (qui comprend le service de la Revue) .... 15 F

ou votre ABONNEMENT ..... 10 F

Faites-nous l'amitié de votre versement ..... au C.C.P. de la S.A.A.F.A.
10 - Rumilly-lès-Vaudes
16.832-44 Paris

N'attendez pas à demain, de crainte d'oublier.

Les rappels sont, pour nous, du temps perdu.

Merci

Tous droits réservés

Imprimerie « La Renaissance », 17, rue Chalmel, TROYES

Le Gérant : J. DAUNAY

Dépôt légal : 3e trimestre 1968 - 19.958

S.a.a.f.a. 10 Rumilly lés Vaudes

LOCALITE..... ....

Questionnaire sur l'HABITAT

Nom du correspondant:.....

Adresse:..... .. ..

Il existe encore quelques vieilles maisons en votre ville ou votre village.Même si elles ont été transformées,(couvertes en tuiles mécaniques par exemple),elles conservent certains des caractères traditionnels qu'elles avaient à l'origine.
Répondez à tout ou partie de ce questionnaire,selon qu'il vous sera possible et,si vous le désirez,n'hésitez pas à nous apporter tout autre renseignement qu'il vous sera possible.
Même une réponse courte nous sera utile.Merci.
Et si vraiment,vous n'avez pas de temps à nous consacrer,acceptez de communiquer ce papier à un ami,à un voisin qui sera intéressé.Encore merci .

Réponse à transmettre à:
Monsieur l'Inspecteur de la Jeunesse et des Sports.Ancien Evêché TROYES.

ou directement à la S.a.a.f.a.

I Matériaux employés pour les murs de la maison:
Bois et torchis-(Soubassements en... .. .)
Tavillons(planches cloués sur les poutres de bois).
Briques de terre crue
Craie
Pierres:lesquelles?
Si plusieurs matériaux sont employés pour une même maison, quelle est la place de chacun d'eux?

II Sur le toit.(Indiquez dans la marge de gauche:beaucoup,peu,quelques unes ou...)

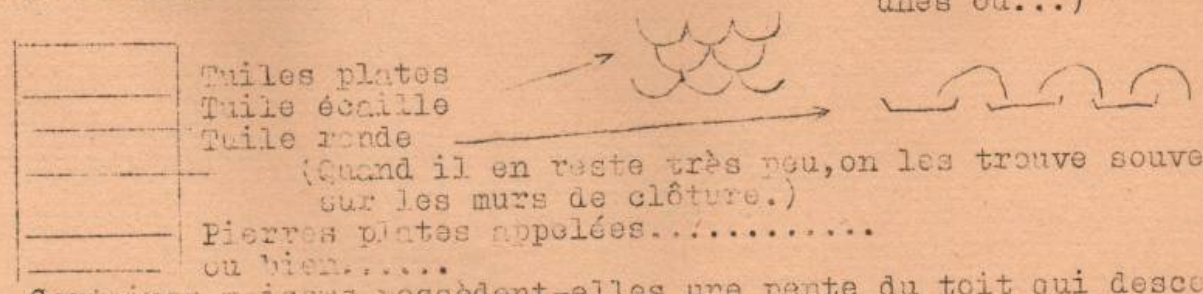

Tuiles plates
Tuile écaille
Tuile ronde
(Quand il en reste très peu,on les trouve souvent sur les murs de clôture.)
Pierres plates appelées.../.....
ou bien.....
Certaines maisons possèdent-elles une pente du toit qui descend presque à terre? oui - non Orientée vers.....
Certains des toits débordent-ils largement des murs? oui - non
Si oui,pour quoi abriter?.....
Les mansardes coupent-elles la ligne inférieure du toit?

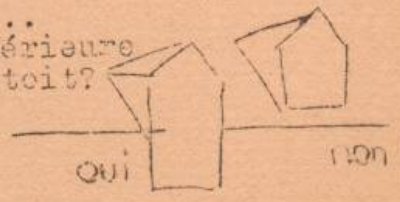

Comment accède-t-on au grenier?
escalier extérieur
escalier intérieur
échelle
Y a-t-il du balcon? oui - non
A quelle époque a disparu la dernière toiture en chaume?

III La cave

Les maisons anciennes possèdent-elles une cave? oui-non
Si oui, est-elle voûtée? oui - non
Où est son entrée? à l'intérieur?
à l'extérieur?

Remarques:

La cave est-elle remplacée par une vinée? oui-non
à ras du sol
ou légérement enterrée.

iV Portes et fenêtres

Forme et nature des linteaux eu-dessus des portes et des fenêtres
En une seule pièce? Forme.. ..... Croquis si possible
bois
pierre
Existe-t-il au-dessus des linteaux de pierre une clé qui empêche que le poids du mur n'appuie sur le milieu de cette pierre?
oui - non Croquis

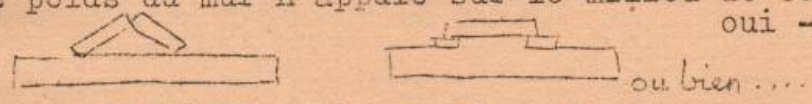

Composé de plusieurs pièces? Croquis
pierres
briques
ou bien.....
La porte des vieilles granges s'ouvre-t-elle à l'extérieur?
à l'intérieur?
Existe-t-il un système spécial de fermeture
de ces portes? ... ...

Croquis d'une vieille porte(écurie, grange etc.) montrant la disposition des vantaux: égaux, inégaux
l'un à côté de l'autre
l'un au dessous de l'autre

La façade des vieilles maisons
donne-t-elle dans la cour ou
sur la rue? cour
rue

V A l'intérieur

Entre-ton dans la maison de plain pied?
par une ou deux marches?
par un escalier?
Remarques:....

Disposition des pièces(anciennes)
Plan rapide sans oublier l'écurie
et la cour.

Le sol de la maison est en
terre battue
carreaux de terre
dalles de pierre
ou.....

Le four à pain
es accolé à la maison
dans une pièce spéciale

La cheminée
suit un mur extérieur
monte le long d'un mur intéieur.

Signalez aussi
le vieux puits: chaine
treuil et manivelle
margelle en..... forme.... hauteur....

etc... MERCI.

Ne jetez pas ce questionnaire.Un de vos amis,de vos voisins, aimera peut-être y répondre.Parlez lui en.

Questionnaire à renvoyer,même incomplètement rempli à: Monsieur l'Inspecteur Jeunesse et Sports Ancien Evêché TROYES